

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 15

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vent. Le maître doit insister aussi sur les expressions incorrectes, les tournures lourdes ou équivoques, et même dans cette correction il n'est pas à conseiller de désigner par un trait à l'encre rouge tout ce qui n'est pas correct. Certaines fautes d'orthographe ou même de style peuvent se découvrir par celui qui les a commises, dès qu'elles sont signalées en marge ou même à la fin de l'exercice. Il ne suffit pas d'indiquer aux élèves ce qui est mal; il faut surtout faire ressortir publiquement ce qui est bien, dans tel cahier: tel passage est ingénieusement imité d'une lecture, telle tournure est habile, tel passage encore révèle un effort réel d'invention de la part d'un élève, voilà ce qu'il convient de mettre en relief et ce qu'il est utile de proposer à l'imitation. Des meilleurs passages de plusieurs élèves, il est facile de former aussi une petite rédaction qui pourra être dictée dans le cahier d'exercices en guise de confirmation: il en restera au moins quelque chose dans l'intelligence et la mémoire de chacun.

Concluons en citant encore un passage du même protocole que plus haut:

« Travaillons sans relâche à nous initier aux nouvelles méthodes; apprenons à nous servir intelligemment du livre de lecture; ne rougissons pas de solliciter les conseils d'un collègue qui réussit; ayons une bonne fois le courage de rompre avec ces leçons sans but, ces assomantes copies, ces interminables exercices qui ne font appel qu'à la routine, ces récitations littérales qui n'apprennent rien à l'enfant, ne disent rien à son intelligence, ne développent aucune de ses facultés.

F. B.



Chronique scolaire

Confédération. — Comme nous l'avons annoncé précédemment, le Congrès international de l'enseignement du dessin s'est ouvert, à Berne, le 2 août, dans la salle du Conseil national. Ce congrès, auquel ont assisté les délégués de 21 Etats, a compté près d'un millier de participants, venus de tous les points de l'horizon. Le succès en a été complet, grâce à l'activité et au talent d'organisation de notre compatriote M. Léon Genoud, président du bureau, habilement secondé d'ailleurs par M. Boos-Jegher, vice-président, Blom, Fritschi et Davinet.

Le Congrès s'est occupé du rôle éducatif du dessin dans l'enseignement primaire et professionnel et a demandé qu'il figure parmi les branches obligatoires. Il a insisté sur la nécessité d'une loi astreignant les apprentis à fréquenter régulièrement une école professionnelle et à se soumettre à un examen d'apprentissage. On a fondé une fédération internationale, dont les membres payeront 5 fr. de cotisation et se réuniront tous les deux ans. Berne a été désignée comme siège du bureau de la nouvelle fédération et Londres choisie comme lieu du prochain congrès.

Jeudi, 4 août, dans l'après-midi, environ 500 congressistes sont venus à Fribourg par train spécial. Après avoir visité les curiosités de la ville et assisté au concert d'orgues, une double réception a eu lieu, l'une à l'Hôtel suisse, pour les délégués des Etats et l'autre au restaurant des Grand'Places, pour les délégués des villes et des associations. M. Théraulaz, conseiller d'Etat et M. Ernest Weck, syndic de la ville de Fribourg, ont souhaité la bienvenue aux aimables visiteurs, qui ont vivement remercié le gouvernement et la ville de Fribourg.

Fribourg. — Nous avons reçu les catalogues suivants de différents établissements d'éducation :

Collège St-Michel, à Fribourg. Cet important établissement se développe rapidement. Il comptait 234 élèves en 1880 ; cette année le chiffre total de la fréquentation est de 465. Les classes du gymnase rentreront le 4, et celles du Lycée le 10 octobre.

Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg. Elle a été fréquentée en 1903-1904 par 58 élèves ; le cours de coupe et de confection a été suivi par 78 jeunes filles ; le cours de lingerie par 27 et le cours de cuisine par 70 élèves. La prochaine année scolaire commencera le 28 septembre.

Pensionnat de Ste-Ursule. Cet institut comprend des cours primaires, des cours secondaires et normaux, un cours préparatoire pour les élèves allemandes, un externat gratuit correspondant aux six classes primaires et une école frœbelienne fréquentée à elle seule par 40 élèves. Rentrée des classes 28 septembre.

Ecole secondaire de la Glâne. Elle est divisée en deux cours. Les élèves du cours supérieur ont parcouru, en sortant de cette école, le programme de la 4^{me} classe littéraire. Vingt-huit inscriptions pour l'année scolaire 1903-1904.

Pensionnats d'Ingenbohl et du Sacré-Cœur. Les cours ont été suivis par 200 élèves, dont 171 ont fréquenté le *Theresianum* à Ingenbohl et 29 le *Pensionnat français du Sacré Cœur* à Estavayer-le-Lac. Ce dernier comprend un cours préparatoire, un cours secondaire et quatre cours normaux. La prochaine année scolaire commencera, à Ingenbohl, le 7 octobre, à Estavayer, le 29 septembre.

Ecole normale de Hauterive. — La clôture des cours de l'Ecole normale a eu lieu le 25 juillet, sous la présidence de M. le Directeur de l'Instruction publique. Durant l'année scolaire, 1903-1904, cette école a été fréquentée par 93 élèves, dont 60 aspirants instituteurs. Depuis l'ouverture de l'établissement, en 1859, ce chiffre d'inscriptions n'a été dépassé qu'une seule fois, en 1865, alors que l'école de Hauterive, poursuivant plusieurs buts, se trouvait être en même temps une école normale et secondaire, une école de français pour les allemands et un établissement d'exploitation rurale. La réouverture des cours aura lieu le 27 septembre.

Ecole secondaire professionnelle. Cette école a eu 88 ins-

criptions. M. le prof. Wœber, ayant obtenu un congé illimité, a été remplacé par M. Louis Grandgiraud. Les classes s'ouvriront le 4 octobre.

Brevets de capacité. — A teneur d'une décision de la Direction de l'Instruction publique, les examens de capacité de tous les candidats à l'enseignement primaire ont eu lieu, cette année dans une seule et même session, du 26 au 29 juillet. Il s'est présenté à ces épreuves 8 aspirants instituteurs et 23 aspirantes.

La Commission des études a délivré les brevets de capacité suivants :

I^{er} DEGRÉ. — M^{lles} Werner, Paula ; Gremaud, Louise ; M. Pillonel, Gustave ; M^{lle} Morard, Georgine ; M. Baudère, Léopold ; M^{lles} Pegurri, Marguerite ; Pfulg, Lucie.

II^{me} DEGRÉ. — M. Sansonnens, Joseph ; M^{lles} Friedly, Augusta ; Golliard, Mélanie ; Pflugger, Lucie ; Perrucchi, Iva ; M. Dévaud, Joseph ; M^{lle} Biolley, Léonie ; MM. Piller, Oscar ; Sauteur, Léon ; Equey, Alfred.

III^{me} DEGRÉ — M^{lles} Frœlicher, Paula ; Soussens, Joséphine ; Von der Weid, Hélène ; Chiffelle, Emma ; Schneider, Joséphine ; Mercier, Marie ; Trautwein, Marthe ; Reichlen, Gabrielle ; M. Passaplan, Lucien.

France. — Le rapport concernant la réforme de l'orthographe va bientôt sortir de presse. Ce rapport, très documenté, est dirigé par M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, au nom de la commission instituée par M. le Ministre de l'Instruction publique. Le travail de M. Meyer sera communiqué à l'Académie. Des pourparlers sont déjà engagés ; on croit qu'ils aboutiront à une transaction.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa séance du 18 juillet écoulé, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a proposé de mettre à l'étude l'importante question des *mutualités scolaires*.

Vent du midi qui gèle,
Vent du nord qui dégèle,
Femme qui parle latin,
Font mauvaise fin.